

La vulgarisation en matière d'élevage: un exemple au projet de développement du petit élevage dans le Nord-Kivu (Zaire)

G. Van Vlaenderen*

Keywords: Small animal husbandry — Extension — Communication techniques — Project strategy — Monitoring and evaluation — Zaire

Résumé

La vulgarisation agricole est loin d'être une science exacte, elle s'apparente plus à un art culinaire où les différentes recettes proposées visent à intégrer les nombreux ingrédients du développement rural, en fonction des buts parfois divergents poursuivis par les décideurs. L'utilité de la vulgarisation agricole est souvent contestée du fait de son coût élevé et de son efficacité douteuse; toutefois, elle apparaît comme le seul moyen de transmission du «savoir» depuis la Recherche où elle est conçue jusqu'à sa destination : le paysan. Si la vulgarisation agricole en Afrique date de l'époque coloniale, la vulgarisation en matière d'élevage, plus particulièrement pour les espèces à cycle court, est relativement récente. Elle implique certaines spécificités qui doivent tenir compte principalement des facteurs humains, économiques et d'intégration aux activités du milieu. Le présent article, loin de vouloir formuler des règles rigides, se veut essentiellement un exemple permettant d'ouvrir certaines pistes en matière de stratégie et de méthodologie de vulgarisation du petit élevage en milieu rural.

Summary

Agricultural extension does not constitute an exact science but an art in which the proposed tricks tend to integrate all the rural development factors according to the different aims of decision makers. The utility of agricultural extension is often contested because of its high cost and its doubtful efficacy. However, it remains the only transmission channel to bring the «knowledge» from the Research to the farmer. If agricultural extension in Africa dates from the colonial time, extension in matter of livestock, especially for small animals, is quite recent. It involves certain specificities that may include mainly human, economic and integration factors. This paper does not intend to formulate accurate rules but is to be considered as an exemple of a project which has developed some tracks in matter of strategy and methodology for small husbandry extension in rural area.

1. Introduction

Il apparaît difficile de donner une définition rigoureuse et universellement admise de la **vulgarisation**, car celle-ci est avant tout un concept dynamique lié aux objectifs poursuivis, aux situations socio-économiques rencontrées et à leurs évolutions dans le temps. Il existe donc de nombreuses formulations possibles, parmi lesquelles l'interprétation suivante peut être retenue : «*La vulgarisation a essentiellement pour but d'introduire dans les zones rurales des connaissances et des idées nouvelles propres à favoriser le progrès et à améliorer l'existence des agriculteurs et de leurs familles.*».

Bien que la vulgarisation soit souvent critiquée en raison principalement de son coût élevé et de son efficacité douteuse, elle apparaît cependant nécessaire pour assurer une formation permanente des paysans et une organisation des communautés rurales, ainsi que pour fournir des informations sur les besoins du monde rural à destination de la Recherche et des décideurs.

La vulgarisation est plus particulièrement indispensable dans le domaine du développement de l'élevage à cycle

court qui n'a bénéficié, jusqu'il y a peu, d'aucune amélioration en milieu rural. La faible productivité de cet élevage en zone tropicale, consécutive à l'absence de soins vétérinaires et d'améliorations zootechniques, a entretenu chez l'agriculteur l'opinion d'une activité marginale, voire de cueillette. Or, le petit élevage conduit de manière rationnelle présente de nombreux avantages sur les plans tant agronomique (valorisation des sous-produits de culture et des jachères, utilisation du fumier,...) que nutritionnel (amélioration de l'équilibre protéinique) et économique (augmentation et diversification du revenu du paysan).

C'est dans cette optique de rationalisation de l'élevage familial que le projet de «Développement du Petit Elevage dans le Nord Kivu» a été conçu. Il devait en outre étudier la stratégie de vulgarisation ainsi que les techniques d'élevage adaptées au milieu rural de façon à constituer un modèle expérimental pour d'autres projets devant oeuvrer dans le cadre d'un futur «Programme National d'Élevage à Cycle Court».

*Adresse actuelle : Avenue du Barbeau, 11, B-1160 Bruxelles (Belgique)

Reçu le 20.01.95 et accepté pour publication le 23.02.95.

La **région du Nord Kivu**, située à l'Est du Zaïre, couvre une superficie de quelque 60.000 km² et est caractérisée par une altitude élevée variant de 900 à 2.400 m. La population totale en 1988 était estimée à 2.400.000 habitants avec une densité moyenne de 40 habitants au km² pouvant atteindre près de 100 habitants/km² dans les zones montagneuses.

Les **conditions climatiques** se caractérisent par des précipitations abondantes (1.200 à 2.000 mm/an) relativement bien réparties au cours de l'année, et par des températures tempérées principalement en haute et moyenne altitudes.

Dans l'ensemble, les conditions d'altitude, de climat, de sol et de végétation font de cette région une zone exceptionnelle pour le développement de l'élevage sous les tropiques. Toutefois, si quelques grandes fermes d'élevage bovin ont atteint des niveaux techniques élevés, l'élevage du petit paysan est resté essentiellement traditionnel.

2. Présentation du projet

2.1. Le projet et les objectifs institutionnels

Le projet de «Développement du Petit Élevage dans le Nord Kivu», financé par le PNUD*1 et exécuté par la FAO*2, opère dans le cadre de la «Cellule de Production et Santé Animales» du Nord Kivu, qui constitue l'unité du Service Vétérinaire du Ministère de l'Agriculture au niveau de la région.

Ce projet a démarré début de l'année 1988 par une série d'enquêtes socio-économiques et zootechniques en vue d'apprécier les contraintes et les potentialités du petit élevage au niveau du paysan. Ces enquêtes ont abouti à des conclusions favorables au développement prioritaire de certaines espèces à cycle court (chèvres, lapins et poules, principalement de souche pondeuse) et ont permis de fixer les objectifs à long terme, à savoir :

- accroître la production du petit élevage familial en vue d'améliorer le niveau nutritionnel des familles rurales et de permettre une augmentation de leurs revenus;



Photo n° 1. Travaux pratiques avec des éleveurs.

- créer une classe d'éleveurs pilotes chez qui l'activité à cycle court prendra une dimension commerciale et qui, par effet d'entraînement, contribuera au développement du petit élevage à travers le Nord Kivu.

2.2. Les objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels ambitionnent de rendre les paysans capables de réaliser un élevage rationnel, de produire tout en respectant des normes zootechniques et économiques et d'écouler les productions à un prix rémunérateur.

Ces objectifs ne peuvent être atteints que par la vulgarisation qui doit viser chronologiquement à informer et sensibiliser le monde rural, à faire acquérir des techniques d'élevage rationnel aux paysans volontaires et, enfin, à aider les éleveurs à s'organiser en associations en vue d'accroître leurs capacités de réflexion et d'action vis-à-vis des problèmes communs (approvisionnement en intrants, commercialisation...).

3. Les différentes étapes de l'exécution du projet

3.1. La stratégie d'intervention (stratégie opérationnelle)

Pour réaliser ses objectifs, le projet a dû définir une stratégie de vulgarisation adaptée à la fois aux conditions socio-culturelles et au savoir-faire de la population ainsi qu'aux réalités économiques de la région, tout en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles.

Préalablement à l'élaboration de cette stratégie, il a donc fallu réaliser des **enquêtes préliminaires** pour connaître la situation du cheptel et les conditions d'élevage (enquêtes zootechniques), la commercialisation des productions animales, l'intéressement des chefs de famille et la participation des femmes aux activités d'élevage (enquêtes socio-économiques), ainsi que les informations générales sur les zones d'activités (enquêtes sur le milieu). Ces enquêtes ont permis, entre autre, de classer les diverses contraintes rencontrées, de façon à y apporter les solutions appropriées.

Le facteur humain a été considéré comme la contrainte dominante (mentalité essentiellement agricole des paysans, manque d'intérêt des autorités et leaders locaux, formation inadéquate du personnel d'élevage...). Viennent ensuite l'ignorance et la non-application des techniques d'élevage (logement, hygiène, alimentation équilibrée, gestion du cheptel...), la pathologie (taux de morbidité élevé et rareté des données pathologiques sur les espèces à cycle court), le crédit (carence en organismes de crédit pour le monde rural, problème de garantie, sous-information des mécanismes de prêts), les approvisionnements en équipement et intrants d'élevage (disponibilités locales, coûts, transports...).

*1 PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

*2 FAO : Food and Agriculture Organization.

Il apparaît donc que la stratégie d'amélioration du petit élevage doit englober un ensemble d'actions appropriées aux différentes contraintes rencontrées en excluant toute action isolée.

De plus, la stratégie doit prendre en compte deux considérations importantes, à savoir : d'une part, toucher une couche importante de la population rurale tout en conduisant des actions en profondeur, et d'autre part, assurer une continuité des actions initiées par le projet.

C'est ainsi que deux types d'interventions distinctes, mais néanmoins complémentaires, ont été imaginées pour développer l'élevage à cycle court dans la région.

a) La première, intitulée «Amélioration du Petit Élevage Familial», doit toucher une population assez large par des actions simples conduites par des PDLP*3 : prophylaxie,

amélioration des conditions de logement et d'alimentation par l'utilisation de ressources du milieu.

Ces PDLP bénéficient en retour de l'appui du projet dans les domaines de la formation, des conseils, de la fourniture de produits vétérinaires et autres produits de base pour l'élevage. La pérennisation de ce type d'action est assurée du fait de la nature plus durable de l'organisme qui réalise l'encadrement direct des familles.

b) La seconde, intitulée «Promotion des Petites et Moyennes Entreprises d'Élevage» est orientée vers les volontaires qui désirent promouvoir le petit élevage au stade d'activité économique majeure.

Le passage de l'exploitation de «cueillette» à celui d'élevage rationnel exige de la part du candidat des investissements financiers relativement importants (bâtiments,

Tableau 1. - Méthodologie de l'encadrement

TYPES D'ACTIONS	1°) AMÉLIORATION DE L'ÉLEVAGE FAMILIAL	2°) PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES UNITÉS
A) Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Actions indirectes du projet par un appui à l'interface technique: ONG de développement, centres de santé ou communautés de base (comités de développement, coopératives...) regroupés sous l'appellation PDLP 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions directes par les vulgarisateurs du projet (sous la supervision des chefs de zone et de l'équipe centrale).
B) Activités: (types d'appui apportés par le projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la conception et à la programmation des actions du PDLP; • Formation et recyclage des animateurs; • Création d'une unité de démonstrations et de diffusion (U.D.D.) au niveau du PDLP pour la sensibilisation et la formation des paysans et pour la production de géniteurs de qualité destinés à la diffusion aux familles encadrées). 	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage du personnel d'encadrement du projet; • Appui à la mise en place des infrastructures d'élevage chez les éleveurs pilotes; • Couverture sanitaire des animaux (soins préventifs et curatifs); • Amélioration génétique par la fourniture de reproducteurs sélectionnés; • Formation des éleveurs en techniques d'élevage rationnel et en gestion.
C) Apports	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de l'équipement et des produits vétérinaires de base aux animateurs; • Dotation et équipements d'élevage pour l'U.D.D.; • Livraison des géniteurs de qualité pour l'U.D.D. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture des matériaux et équipements d'élevage non disponibles localement; • Dotation des vulgarisateurs en moyens de déplacement, produits vétérinaires et équipements vétérinaire et zootechnique; • Livraison de géniteurs de qualité aux éleveurs; • Vente de compléments alimentaires (prémix, blocs à lécher...).
D) Conditions de collaboration	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole de collaboration avec le PDLP; • Etablissement d'un programme annuel de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats avec les éleveurs pour l'achat à crédit des intrants d'élevage: <ol style="list-style-type: none"> 1°) "contrat d'installation" pour les matériaux de construction et les équipements; 2°) "contrat de services rendus" pour les soins vétérinaires et les compléments alimentaires 3°) "contrat de cession de reproducteurs" pour l'achat du cheptel de départ.
E) Choix des participants	<p>1°) Choix de l'interface technique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information générale et sensibilisation par la distribution d'une note d'information sur le Projet destinée aux ONG, communautés de base, centres de santé...; • Organisation d'une table ronde avec les intéressés; • Sélection des PDLP candidats sur base d'un "bulletin de candidature" fournissant des renseignements notamment sur la structure, les actions de développement déjà réalisées, les objectifs du futur projet d'amélioration de l'élevage familial et les modalités de recrutement de l'animateur. <p>2°) Choix des familles encadrées</p> <p>Ce choix est du ressort exclusif du PDLP; toutefois les critères de sélection des bénéficiaires doivent correspondre à ceux définis dans le document de projet.</p>	<p>1°) Choix des lieux d'intervention (= noyaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les propositions viennent de différentes sources (chefs de zone, Services Techniques de l'État, autres Projets, communautés de base...); • Réalisation d'enquêtes complémentaires portant sur le cheptel (effectif et structure des troupeaux), sur l'intéressement des chefs de famille, sur la participation des femmes aux activités d'élevage et sur l'appréciation des conditions de milieu; • Le choix des noyaux est basé sur de nombreux critères dont l'accessibilité en toute saison, la vocation de la zone pour le développement du petit élevage et l'existence de débouchés locaux pour les produits d'élevage. <p>2°) Le choix des éleveurs pilotes</p> <p>Une fois le noyau sélectionné et le vulgarisateur affecté, le déroulement des activités est le suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • contact avec les responsables politico-administratifs et les leaders villageois; • réunions d'informations: importance du petit élevage; explication des contrats; énumération des conditions d'adhésion (accessibilité, résidence dans le noyau, disponibilité en terre et en eau); • ouverture d'une liste de candidatures; • sélection des candidats par un comité sur base d'une visite de terrain couplée avec un questionnaire.

*PDLP: projet de développement local et participatif.

*3 PDLP : «Projets de développement local et participatif» composés d'ONG de développement, de paroisses, de communautés de base et de centres de santé.

matériel, animaux...), des connaissances et du savoir-faire techniques. De plus, il requiert un service d'appui pour l'accomplissement des interventions vétérinaires et zootecniques ainsi que pour la diffusion des conseils adéquats.

C'est dans tous ces domaines que le projet intervient, principalement par le biais d'encadreurs qui doivent être progressivement installés comme opérateurs privés rémunérés par les éleveurs.

La pérennisation de ce volet «Promotion des Petites et Moyennes Entreprises d'Élevage» doit se concevoir à travers l'organisation des éleveurs d'une même entité géographique (= noyau) en groupements et par leur intégration au sein d'une union régionale des groupements d'éleveurs.

3.2. Méthodologie de l'encadrement

La méthodologie de la vulgarisation définit les modalités d'intervention du projet vis-à-vis des bénéficiaires, les activités à conduire pour atteindre les objectifs fixés, les apports requis pour réaliser ces activités, le choix des sites d'intervention et des bénéficiaires ainsi que les conditions de collaboration qui lient le projet avec les bénéficiaires.

La méthodologie du projet doit être soigneusement étudiée avec les cadres et agents de terrain pour répondre au mieux aux conditions spécifiques du milieu et de la population. Il faut en particulier tenir compte de l'existence des autres services étatiques, des projets de développement ruraux, et des ONG intervenant dans la zone d'action du projet.

Il n'est pas apparu opportun d'associer les futurs bénéficiaires à la conception de la méthodologie d'intervention du projet du fait qu'il n'existait, en début de projet, que très peu de paysans déjà motivés et sensibilisés à l'élevage des espèces à cycle court. Par contre, après quelques années d'encadrement, l'approche participative devient essentielle pour transformer le paysan en un vrai partenaire capable de participer à son auto-développement.

Le tableau 1 reprend la méthodologie appliquée par le projet.

3.3. Mise en oeuvre des apports

La mise en oeuvre des apports concerne d'une part la **fourniture en équipement et biens consommables** et, d'autre part, l'**affectation des ressources humaines**. Cette dernière implique la définition de l'organigramme du projet, l'établissement des descriptions de poste, le recrutement des agents complémentaires, la formation et les recyclages.

Le **dispositif de vulgarisation** est constitué à la base par 22 vulgarisateurs de niveau A2 (techniciens d'élevage) responsables de la sensibilisation, de la formation et de l'appui technique auprès des agro-éleveurs situés dans leurs rayons d'action (5 à 10 km). Ce sont des agents temporaires du projet, puisqu'après 3 à 4 années de fonctionnement, il est prévu qu'ils soient pris en charge

progressivement par les éleveurs qu'ils auront aidés à s'installer et à s'organiser en associations. Pour exécuter leur travail d'encadreurs, ils disposent de vélos tout terrain ainsi que d'un équipement vétérinaire et zootecnique de base. La vulgarisation étant un processus dynamique, la structure de vulgarisation se doit d'évoluer. Ainsi, les vulgarisateurs de base devront passer du rôle d'encadreurs techniques à celui d'animateurs et de conseillers auprès des associations d'éleveurs.

La structure permanente du dispositif de vulgarisation qui assure une fonction de conception, d'appui, de formation et de suivi-évaluation essentiellement au profit des vulgarisateurs du projet et des animateurs de PDLP est composée de cadres de terrain (3 chefs de zone de niveau vétérinaire ou agronome) et de cadres du siège. L'équipe centrale comprend 4 cadres à temps plein (un conseiller technique principal, un responsable de la section Petit Élevage, une responsable de l'Animation Coopérative et de l'Intégration des Femmes au Développement, un responsable de l'Action Appui aux PDLP et 4 cadres à temps partiel (1 Directeur National, 2 cadres chargés de la formation, 1 cadre chargé du suivi-évaluation).



Photo n° 2: Visite de groupe chez un éleveur pilote.

3.4. Les activités de vulgarisation

Les activités de vulgarisation en milieu rural sont étroitement liées à la formation, puisqu'il s'agit de transmettre à l'agriculteur le «savoir» qui est élaboré par la Recherche. Mais, un transfert direct n'étant pas concevable, la transmission du savoir à l'agriculteur doit se réaliser par le biais de différentes **méthodes** avec l'appui de diverses **techniques**.

3.4.1. Les méthodes de vulgarisation

Il existe essentiellement 3 méthodes de transmission, à savoir :

- la méthode individuelle où le vulgarisateur s'occupe d'un agriculteur à la fois;
- la méthode de groupe où le vulgarisateur s'adresse collectivement aux agriculteurs;

Tableau 2. - Méthodes et technique de vulgarisation

NIVEAU	MÉTHODES DE VULGARISATION	TECHNIQUES DE COMMUNICATION
A) Amélioration de l'élevage familial (opération PDLP)	1 ^o étape: sensibilisation Méthode de masse: informer et sensibiliser les familles rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Radio rurale* • Réunions villageoises avec appui vidéo (ou diapositives/films fixes)*
	2 ^o étape: formation des familles encadrées Méthode de groupe: <ul style="list-style-type: none"> • réunions en salle <ul style="list-style-type: none"> • visites de groupes (échanges d'idées et d'expériences) 	Réunions avec appui: <ul style="list-style-type: none"> • Tableau noir ou tableau à feuilles mobiles • vidéogrammes (ou diapositives/films fixes)* • brochures imprimées. Organisation de visites de groupes: <ul style="list-style-type: none"> • chez un des éleveurs de la localité • dans un autre PDLP ayant déjà démarré des activités
	3 ^o étape: suivi/conseil auprès du PDLP et de quelques familles de contact Méthode individuelle: visites à la ferme	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des conseils verbaux et laisser des instructions écrites; • Tenir à jour un cahier d'élevage et un livre de caisse (éleveur + amateur du PDLP), dont l'objectif est l'exploitation des résultats et leurs discussions avec le PDLP et l'ensemble des éleveurs du groupe;
B) Promotion des petites et moyennes unités d'élevage (éleveurs pilotes)	1 ^o étape: sensibilisation Méthode de masse	<ul style="list-style-type: none"> • Radio rurale* • Réunions avec appui vidéo (ou diapositives/films fixes)*
	2 ^o étape: encadrement des éleveurs pilotes Méthode individuelle: <ul style="list-style-type: none"> • visites à la ferme • visites au bureau 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des conseils verbaux et laisser des instructions écrites; • Tenir à jour un cahier d'élevage et un livre de caisse (éleveur + vulgarisateur). • Prises de notes • Fourniture de documents/circulaires
	3 ^o étape: formation des éleveurs pilotes <ol style="list-style-type: none"> 1) Méthodes individuelles: <ul style="list-style-type: none"> • visites à la ferme • visites au bureau 2) Méthode de groupe: <ul style="list-style-type: none"> • visites de groupe: échanges d'idées et d'expériences • démonstration/travaux pratiques: apprentissage de nouvelles techniques (manipulation des animaux, petits soins courants...) ou de nouvelles méthodes (sélection des animaux, mise en place de parcelles fourragères...). • réunions en salle (éleveurs pilotes et leurs familles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils verbaux et consignes écrites dans le carnet d'élevage • Fourniture de documents/circulaires Organisation de visites de groupes: <ul style="list-style-type: none"> • chez un des éleveurs de la localité • dans un autre noyau • Disposer du matériel pour les travaux pratiques; • Faire participer tous les éleveurs; • Distribuer des fiches/plans; • Vérifier avant les travaux pratiques le lieu et le cheptel pour s'assurer que tout est en place. Réunions avec appui: <ul style="list-style-type: none"> • tableau noir ou tableau à feuilles mobiles • vidéogrammes (ou diapositives/films fixes)* • brochures imprimées.

— la méthode de masse où le message s'adresse à tous les agriculteurs.

Les méthodes utilisées au projet figurent dans le tableau 2; elles dépendent du niveau d'intervention du projet et des étapes successives dans l'évolution de l'encadrement.

3.4.2. Les techniques de vulgarisation : la communication

La communication est un élément majeur de travail du vulgarisateur, puisqu'elle permet la transmission des messages, l'échange des idées et des informations. La règle essentielle à respecter en matière de communication est le dialogue car l'agent de vulgarisation doit rester à l'écoute du monde rural.

La communication sera utilement appuyée par des médias ou par des auxiliaires audio-visuels. Bien qu'a priori aucun média ne soit meilleur en soi que les autres, les circonstances du projet ont déterminé une préférence pour certains outils audio-visuels, tels que les vidéogrammes et les brochures illustrées, ainsi que le montre le tableau 2.

3.5. L'évaluation interne : le suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation de la vulgarisation sont essentiels pour apprécier les résultats obtenus et permettre d'adapter les actions menées en fonction de ceux-ci.

Suivant les objectifs recherchés, on peut distinguer 3 types de suivi-évaluation :

- **L'évaluation des réalisations** qui permet de comparer les résultats en termes de nombre d'élevages et d'effectifs encadrés par rapport aux prévisions. Elle est obtenue mensuellement par les **rapports mensuels d'activité** fournis par les encadreurs et les chefs de zone.
- **L'évaluation de l'impact des actions** qui permet d'évaluer les taux d'adoption des thèmes, les paramètres zootechniques obtenus ainsi que la rentabilité des élevages encadrés. **L'évaluation qualitative** du travail des éleveurs se fait semestriellement à partir des fiches de tournées des cadres qui comportent entre autre un tableau qui récapitule le niveau d'application des thèmes pour chaque éleveur visité. **L'évaluation des paramètres zootechniques** est réalisée annuellement sur base des données inscrites

dans les carnets d'élevage tenus dans chaque exploitation. **L'évaluation économique** est établie annuellement à partir des journaux de caisse tenus chez un certain nombre d'éleveurs volontaires qui y inscrivent l'ensemble de leurs recettes et de leurs dépenses relatives à l'activité d'élevage.

- **L'évaluation de la situation** qui permet, d'une part d'apprécier les réactions des paysans vis-à-vis des activités du projet et, d'autre part, de connaître les problèmes et les besoins réels des éleveurs. Elle est réalisée une fois par an par des personnes étrangères au projet soit par des cadres du Ministère n'intervenant pas directement dans les activités du projet soit par des stagiaires de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu.

4. Résultats obtenus

A l'issue de la première phase en mai 1992, soit après 4 ans d'activité, le projet avait atteint les résultats quantitatifs suivants :

Tableau 3

Niveau d'intervention	Critères	Réalisations (nombre)	% de réalisation par rapport aux prévisions
1° Opération «Amélioration de l'élevage familial»	- Nbre de PDLP	31	103 %
	- Nbre de familles encadrées par les PDLP	631	37 %
2° Opération «Éleveurs pilotes»	- Élevages avicoles (30 à 60 poules)	184	82 %
	- Élevages cunicoles (6 à 10 lapines)	125	141 %
	- Élevages petits ruminants	159	122 %
3° Organisation des éleveurs	- Création d'associations d'éleveurs	20	200 %
	- Groupes de femmes en élevage	12	120 %

Le volet «formation» a organisé quelque 1.300 h/j de recyclage pour le personnel de vulgarisation, 460 h/j pour les animateurs de PDLP et 1.500 h/j pour les éleveurs.

Le taux d'éleveurs appliquant correctement l'ensemble des 10 thèmes de base (regroupés en entretien des infrastructures, hygiène, alimentation et soins des animaux) s'est élevé à 66 %.

Au niveau de la pérennisation des actions, il convient de souligner l'effort remarquable réalisé par les éleveurs pilotes en vue d'assurer leur auto-développement. Ainsi, sur les 22 noyaux, 20 ont créé leurs associations et ont ouvert des magasins pour le stockage des intrants d'élevage.

Le salaire des vulgarisateurs a été pris en charge par ces associations, tandis que le projet a contribué à l'installation des vulgarisateurs les plus méritants dans leurs noyaux d'affectation (fourniture de tôles pour leurs maisons et installation d'une petite unité d'élevage de poules ou de lapins).

Enfin, les différentes associations ont organisé avec l'appui du projet et de l'ONG «PREFED» une table ronde sur la création d'une Union Régionale des Associations d'Éleveurs.

D'une manière générale, le bilan de la première phase a été jugé comme très satisfaisant compte tenu du délai d'exécution et de la situation conjoncturelle difficile. Le rayonnement des actions peut être considéré comme bon puisque chaque éleveur encadré a induit des améliorations dans les élevages de 3 à 5 familles voisines.

Une seconde phase de consolidation a été prévue pour mi-1992, mais sa mise en oeuvre est jusqu'à présent suspendue en raison de la situation politique actuelle.